

Moment de transmission et d'hommage à Nogent-le-Rotrou



Le vendredi 12 juin 2026, une journée mémorable d'hommage et d'action de grâce s'est déroulée à Nogent-le-Rotrou. Cet événement historique a rassemblé l'Église locale, le monde éducatif, ainsi que les représentants de la municipalité de Nogent-le-Rotrou, venus témoigner de l'attachement de la commune à l'histoire de cette communauté religieuse « l'Institut du Cœur Immaculé de Marie ».

Après avoir béni les sépultures au cimetière de Nogent-le-Rotrou, Mgr Christory a présidé une messe d'action de grâce, animée par la participation des jeunes de l'Institution Delfeuille. Au cours de la messe, un geste symbolique fort a marqué l'assemblée. Des médailles et des constitutions de l'Institut du Cœur Immaculé de Marie ont été remises aux représentants des établissements scolaires, au curé de la paroisse Saint Lubin-du-Perche ainsi qu'à la municipalité, en signe de la mémoire et de la transmission de leur charisme.

Cet événement s'est déroulé en présence de nombreux invités : Mgr Philippe

Christory, évêque de Chartres, le père Hugues de Tilly, vicaire général, le père Nicolas Boucée, curé de Saint Lubin-du-Perche, le père Olivier Lecanu, vicaire, le père Sébastien Robert et Jean Tobias, diacre - des établissements scolaires - des équipes pédagogiques - des enseignants et des élèves de *Delfeuille - Saint-Joseph* (Nogent-le-Rotrou), *Sainte-Marie* et *l'école Guéry* (Chartres), ainsi que *Sainte-Clotilde- Saint-Joseph* (Amboise) - des élèves, des Sœurs de Saint-Paul, la famille et des personnes liées à leur histoire.

La présence de la municipalité de Nogent-le-Rotrou aux côtés des autorités religieuses souligne l'impact profond qu'ont eu les sœurs sur ce lieu.

Au-delà du souvenir, cette journée a marqué la transmission officielle du charisme des sœurs de l'Institut du Cœur Immaculé de Marie aux écoles, à la paroisse et à la commune, assurant ainsi la continuité de leur œuvre.









































Photo - copyright FR. Salefran